

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2020**

Présents : M. GUYON, A. ARNAUD, F. JOBARD, O. PERRAD, J. FOURNIER, M. CAPET, M. FONGELLAS, L. GUILLAUME, A. JACQUET, T. GERARD, F-H. LOERCH, L. RICHARD

Excusés : G. GERBOD (vote par procuration à M. GUYON), L. GRESSET, J. MOREL

Secrétaire de séance : Anthony ARNAUD

Convocation du 14 décembre 2020

### **1) Approbation compte-rendu du 26/11 et nomination secrétaire de séance**

Olivier PERRAD signale une précision à apporter concernant les secours : il faut reformuler : la sécurité de la partie du Risoux et du grand Remblai est assurée par la sogestar et celle du reste du domaine par les pompiers.

Concernant la salle hors sacs l'augmentation du prix de location par personne est justifiée par le protocole sanitaire à respecter pour lutter contre le covid.

Concernant la somme de 4208€ que la mairie réglera au SMDT à la place d'EAB, il a été dit au dernier conseil que cette somme n'étant pas budgétisée, des vérifications devaient être faites pour voir si cela était possible. Cette somme a pu être payée à ce jour.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 26 novembre, à l'unanimité et nomme Anthony ARNAUD comme secrétaire de séance.

### **2) Modification délibération du 17/09 délégations consenties au Maire**

Madame VALDES, percepteur de Morez avait précisé à Madame le Maire que concernant l'aliénation des biens mobiliers le maximum était de 5 000 €. La préfecture a signalé que le maximum est de 4 600 €. Concernant le Droit de Préemption Urbain sur la commune, la préfecture a précisé que le secteur doit être défini et qu'un projet précis doit être établi. Le mieux est de supprimer cette ligne et en cas de besoin Madame le Maire consultera son conseil municipal.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

### 3) CDI salle des fêtes

Pascale MOREL est en CDD actuellement pour gérer les locations de la salle des fêtes pour 2 heures de travail hebdomadaires. On ne peut pas renouveler un CDD annuel plus de 6 fois, après quoi il doit obligatoirement être converti en CDI (précisions apportées par le centre de gestion). Le conseil municipal demande que le CDI cantine/garderie de Pascale Morel soit regroupé avec celui de la salle des fêtes en précisant qu'en cas de besoin d'autres tâches peuvent être demandées (archivage et aide au secrétariat de mairie ponctuellement et ménage à l'école).

Un seul CDI de 13 heures hebdomadaire lui sera proposé regroupant cantine/garderie(11h) salle des fêtes(2h) et un suivi chaque trimestre sera effectué par Madame le Maire. Précisions seront prises auprès du centre de gestion afin de savoir s'il est possible de proposer un seul contrat et de regrouper les différentes tâches.

1 abstention, 11 vote pour et 0 vote contre.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

### 4) Projets subventions

L'entretien de la voirie peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la préfecture au titre de la DETR. Cette demande doit être effectuée au plus tard le 31/12/2020 pour l'année 2021.

Madame le Maire explique qu'elle a reçu un devis de SJE de 38 267,46 € pour la suite de la réfection de la route de la Chaux Mourant et la modification de pente du ralentisseur situé avant l'office de tourisme (on peut attendre entre 20 et 60% d'aide par la préfecture).

A l'unanimité, le conseil donne son accord pour cette demande de subvention.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

La réfection de l'appartement dans le bâtiment des pompiers pourra faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental plus tard

2

### 5) Comptes rendus divers (réunions/commissions), agenda et réunions à venir, questions diverses

1°) Fabienne JOBARD donne la liste de distribution des journaux par quartier et remercie les conseillers de faire cette distribution dans les deux prochaines semaines.

2°) Fabienne Jobard précise que la subvention de 20 000 € pour la dameuse est acceptée par le Conseil Départemental.

3°) Madame le Maire précise que seul le crédit agricole a répondu a fait une proposition pour un emprunt pour la dameuse. Madame le Maire va relancer les autres banques.

4°) Paul SOULIE d'Arcade a contacté Madame le Maire en lui expliquant que le chauffage de la salle des fêtes est peut-être à revoir. La chaudière est tombée en panne et une pièce défectueuse a été changée. Si les pannes devenaient récurrentes il serait judicieux de prévoir un autre mode de chauffage, avec des plaquettes bois par exemple. Ce projet serait à étudier dans les années à venir et il faudrait le prévoir au budget.

5°) Madame le Maire a relancé M. GUDEFIN pour obtenir ses conseils afin de sécuriser le centre du village, mais pour l'instant il n'a pas donné de réponse.

6°) Olivier PERRAD explique qu'il a participé à une réunion avec le SMDT et Aurélie Comaret. Ils ont évoqué les projets à venir et les difficultés financières d' EAB due à la mauvaise saison dernière à cause du manque de neige. Le calendrier d'ouverture des pistes et les tarifs ont aussi été définis. Clément PERNOT président du Conseil Départemental a beaucoup insisté sur le fait que le SMDT doit s'ouvrir à d'autres activités que le ski alpin. Clément Pernot aimerait une implication de la Com Com.

7°) Anthony ARNAUD et Jacques FOURNIER ont participé à une réunion sur le projet RN5 . Celui-ci préconise des ouvertures de paysages, la modification de certains carrefours, des changements de revêtements, et de marquage au sol. La zone étudiée s'étend du haut du col de la Savine jusqu'au pont des douanes avec prise en compte de l'aspect routier et de la sécurité et de l'esthétique. On propose de changer les barrières métal contre des barrières en bois afin de mieux s'insérer dans le paysage local, de couper des arbres sur certains carrefours. Le carrefour des Marais, celui de la piscine, celui de la demi-lune et celui de Morez vers chez Cébé pourraient être modifiés. C'est un gros projet, où le maître d'œuvre pourrait être éventuellement Arcade ou un autre cabinet .

Les communes devront décider si elles veulent financer des modifications de carrefour.

8°) Maïlys CAPET et Laurent GRESSET ont participé à la commission Arcade services aux habitants. Les bilans 2020 de l'école de musique, de la médiathèque et du pôle de santé ont été présentés. Concernant l'école de musique le nombre des inscriptions est stable le nombre

des inscriptions est stable. A la médiathèque les adhérents n'ont pas pu accéder aux locaux lors des travaux ou du confinement. Le pôle de santé est toujours à la recherche d'un médecin généraliste.

9°) Mailys CAPET fait le compte rendu du comité de pilotage PLUi avec les services de la DDT, Mathieu Peroz du PNR et Madame la sous-préfète. Le commissaire enquêteur a présenté son compte rendu. Les services de l'état en collaboration avec la DDT rendront prochainement leur avis sur les requêtes de la population .

10°) Fabienne JOBARD fait le compte rendu réunion « Plan » vélo d'Arcade. L'objectif est de relier les communes d'Arcade entre elles par des chemins vélos et de prévoir aussi des liaisons avec les communes voisines. On souhaite développer la pratique du vélo au quotidien par des aménagements pour sécuriser les centres des villages, les chaussées....

Sur Bellefontaine l'itinéraire vélo pour relier Morez pourrait s'appuyer sur un aménagement du centre avec vitesse réduite, un passage par le chemin du Crétet. La route de Jean-Pierre pourrait être améliorée pour conduire à la route des Frasses qui descend jusqu'à Villedieu.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures.

Fait à Bellefontaine, le 24 décembre 2020